



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

électricité et gaz

Question écrite n° 103231

Texte de la question

M. Frédéric Barbier interroge Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat sur le projet d'évolution de l'organisation des activités d'intervention (EOAI) de l'entreprise Gaz réseau distribution France (GRDF). Ce projet qui vise à optimiser les activités de GRDF et d'ENEDIS aspire à séparer, au 1er janvier 2018, les activités d'interventions électriques d'une part et gazières d'autre part. Il envisage en ce sens de fermer certains sites. Ainsi, trois des zones d'interventions gazières du Doubs : Maiche, Delle et Montbéliard fusionneraient pour qu'il n'y ait plus que deux sites en comptant celui de Belfort. Il lui demande si les expérimentations menées dans d'autres départements permettent de poser des garanties en termes de rapidité d'intervention et *de facto* de sécurité pour les usagers.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Barbier](#)

Circonscription : Doubs (4^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103231

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Environnement, énergie et mer

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 mars 2017](#), page 1919

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)